

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Agriculture et des Territoires
122.64

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN**

**OBJET : "Marseille Provence Gastronomie 2019" (MPG 2019) : subventions en faveur de la
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'agriculture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'opération MPG 2019, la délégation de l'agriculture a programmé en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône (CA13) plusieurs manifestations mettant en valeur les produits emblématiques du terroir, avec pour objectif de promouvoir l'excellence gastronomique et agricole de notre territoire.

Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture sollicite le Département pour trois manifestations : deux opérations nouvelles ("L'agriculture vous invite à Arles et à Saint Rémy de Provence"), la troisième correspondant à la mise aux couleurs de "MPG 2019" de l'édition 2019 du Salon des Agricultures de Provence (SAP).

1/ "L'agriculture vous invite ...à Arles" : organisée du 19 au 22 avril prochain pendant la feria de Pâques, cet évènement a pour objectif de faire le lien entre agriculture, patrimoine, histoire et gastronomie dans le pays d'Arles. Un chapiteau abritera exposants, animations culinaires et lieu de conférence pour une présentation de Luc LONG de ses découvertes en pays d'Arles et de l'histoire de la ville d'Arles durant l'époque romaine. Point central de cet évènement, l'arène d'Arles accueillera une course camarguaise niveau "As" avec les meilleurs raseteurs du moment. Dans le cadre d'un budget global de 33 545 € (aménagement, logistique, communication, animation), la CA 13 sollicite une aide départementale de 25 000 € soit 75 % environ du coût prévisionnel.

2/ "L'agriculture vous invite ...à Saint-Rémy-de-Provence" : organisée le week-end du 14 et 15 septembre 2019, cette manifestation a pour objectif d'une part de faire la promotion des fruits et légumes de saison et de l'artisanat de bouche et d'autre part de communiquer sur les bienfaits d'une alimentation à base de fruits et légumes (diète méditerranéenne). Ce week-end festif et sportif sera organisé en deux temps : premier temps dans les rues de Saint Rémy de Provence, moment convivial et populaire autour d'espaces de ventes de producteurs du territoire et animations culinaires, deuxième temps, dans le Parc des Alpilles où sera organisée une course pédestre "ludique" et d'autres disciplines sportives pour prôner l'équilibre physique et l'intérêt d'une alimentation équilibrée pour notre santé.

Dans le cadre d'un budget global de 26 832 € (aménagement, logistique, communication, animation), la CA 13 sollicite une aide départementale de 20 000 € soit 75 % environ du coût prévisionnel.

3/ "le Salon des Agricultures de Provence" : opération de promotion des produits du terroir et de l'élevage des Bouches-du-Rhône, le SAP s'inscrit dans un contexte marqué par la nécessité de produire de façon responsable pour répondre aux attentes des consommateurs qui veulent davantage consommer local. La mise aux couleurs de "MPG 2019" de l'édition 2019 du salon qui se déroulera du 7 au 9 juin prochain est une opportunité pour notamment :

- retisser l'indispensable lien de confiance entre producteurs et consommateurs, ces derniers souhaitant être informés et rassurés sur des modes de production de produits locaux,
- promouvoir l'art culinaire provençal, élément essentiel de notre patrimoine et de notre culture gastronomique,
- encourager un tourisme gourmand autour de nombreuses activités telles que visites de lieux de production, achat de produits locaux, découverte de marchés de producteurs,....

A ce titre, deux évènements spécifiques seront programmés cette année :

- L'organisation d'un banquet populaire en nocturne le samedi 8 juin 2019 : avec un objectif de 1 000 convives exigeant l'organisation d'un système de réservation, producteurs et consommateurs se retrouveront autour de grandes tablées. Les chefs seront sollicités pour élaborer un menu emblématique de la cuisine provençale à partir des produits de nos agriculteurs. Ce moment convivial et populaire sera accompagné d'une animation ambulatoire.

Pour un coût global 33 300 € (aménagement, logistique, communication, animation), la CA 13 sollicite une aide départementale de 25 000 € soit 75 % environ du coût prévisionnel.

- L'accueil de l'assemblée générale du réseau national Agrilocal le 7 juin 2019 : l'association Agrilocal co-présidée par le Conseil départemental de la Drôme et du Puy de Dôme, dont notre collectivité est adhérente depuis 2017, regroupe une quarantaine de Conseils départementaux. Agrilocal est une plate forme qui met en relation producteurs locaux et acheteurs publics dans un objectif de développement de circuit court et de proximité afin d'améliorer la qualité des repas de la restauration hors domicile. Cette année, le réseau a souhaité organiser son assemblée générale lors du SAP. A cette occasion, nous avons souhaité mettre à l'honneur le département de la Dordogne, membre du réseau, pour faire la promotion de ses produits emblématiques et de son offre agro-touristique.

Pour un coût global 12 516 € (chapiteau, mobilier, aménagement, restauration, frais d'organisation), la CA 13 sollicite une aide départementale de 10 000 € soit 80 % environ du coût prévisionnel.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL